

Le Mag'

Saint-Brès



NÉCROLOGIE

JOSEPH RODRIGUEZ, CONSEILLER MUNICIPAL, N'EST PLUS.



Déviaton de la RN 113 : Laurent Jaoul était l'invité de France Bleu Hérault, le jeudi 31 janvier 2019.
Retrouvez son interview sur www.ville-saintbres.fr.

La Ville de Saint-Brès dispose d'un service communication. Si vous avez une information à faire paraître (sur le Mag', le site Internet ou les réseaux sociaux), vous pouvez contacter Lucile Coulet, chargée de la communication de la Ville.

Contact : lucile.coulet@ville-saintbres.fr
04 67 87 46 07

SOYEZ LES PREMIERS INFORMÉS !

Recevez les nouvelles informations en vous inscrivant sur le site ville-saintbres.fr.

Suivez l'actualité sur Facebook, Twitter et Instagram.



Édito	p. 3
Nécrologie	p. 4, 5
Cérémonie des vœux du Maire	p. 6 à 9
Déviaton RN 113	p. 10, 11
Parole d'élus	p. 12
Solidarité	p. 13
Jeunesse	p. 14 à 16
Actualités	p. 17
Vie associative saint-brésoise	p. 18 à 20
Ça s'est passé	p. 21 à 25
Agenda	p. 26, 27
Répertoire	p. 28, 29
Vie municipale	p. 30
État civil	p. 31

Le MAG' - Février 2019 - n°33

Directeur de la publication : Laurent JAOU

Rédactrice en chef : Lucile COULET

Comité de rédaction : Patricia MELLINAS, Olivier GIRAudeau, Thibaut DABONNEVILLE, Christine BECK, Séverine LECOESTER, Yolande BARRENECHEA

Photos et illustrations : Photothèque municipale, Thierry PORTALES, Dadou, Drawer

Impression : Magenta - 34430 Saint-Jean-de-Védas

Distribution : Le Mag' est distribué dans les boîtes aux lettres. Dans certains cas, il est possible que certains ne reçoivent pas (boîte aux lettres non conforme, verrouillage par code...). Pour cela, en fin de distribution, il est mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie. Il est également téléchargeable sur le site Internet www.ville-saintbres.fr.

Courriel : service.communication@ville-saintbres.fr

© Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication.





Édito

Adieu Jo !

Il est des jours que l'on voudrait ne pas connaître, des dates qui marquent la mémoire collective. Celle du mercredi 23 janvier 2019 en est une. La disparition de Joseph Rodriguez, nous a tous plongés dans la tristesse et le désarroi.

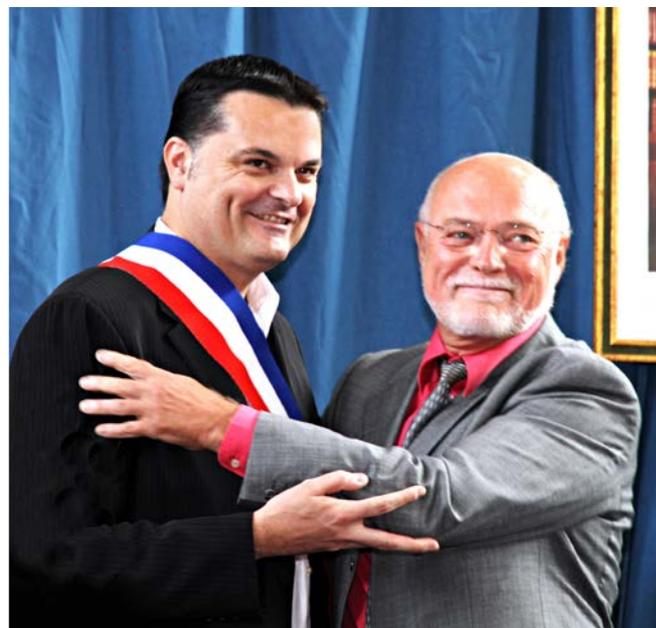
Quand nous avons appris en mairie la triste nouvelle, l'émotion a gagné les élus, le personnel communal et bien au-delà, tant les témoignages se sont multipliés.

Jusqu'à son dernier souffle, notre collègue s'est battu. Il nous a donné l'image d'un combattant qui, genou à terre, met toutes ses forces et toute son énergie pour se relever. Son combat, aussi acharné qu'inégal contre la maladie, fut une véritable leçon de vie.

Ceux qui ont côtoyé Jo Rodriguez, savent ô combien il était un homme très engagé dans la vie de notre commune. Il fut pour moi un fidèle compagnon de route, dès le début de notre belle aventure humaine, celle d'un groupe de copains, de femmes et d'hommes partis ensemble à la conquête de la mairie.

Je garde en mémoire ce moment solennel, émouvant, où, le 18 septembre 2010, en sa qualité de doyen d'âge du Conseil municipal, il avait présidé la première séance de notre assemblée. À cette occasion, il m'avait remis fièrement, après mon élection de Maire, l'écharpe de premier magistrat. Fonction qu'il avait à nouveau remplie au bénéfice de l'âge, en mars 2014, au lendemain d'une nouvelle élection.

Une équipe municipale est une grande famille. Après neuf ans de mandat, c'est donc l'un des nôtres qui nous a quittés.



Jo Rodriguez était passionné par son territoire. Élu de terrain par excellence, il s'était beaucoup investi dans différentes thématiques de la vie communale telles que la communication, la culture et les festivités, l'environnement, la nature et nos jardins partagés.

À l'origine de ces jardins, Jo avait eu l'idée de proposer à la population un espace de bien vivre ensemble, accessible à tous et convivial pour les familles. Il s'était beaucoup investi dans la mise en place de ces jardins familiaux et restait très disponible pour ses bénéficiaires.

Nous poursuivrons son action en ce sens. Je m'engage à ce que nous menions à bien ce projet, en organisant, l'année prochaine, une inauguration à sa mémoire, pour que nous gardions de Joseph Rodriguez le souvenir d'un homme pleinement investi avec lequel nous avons travaillé dans l'intérêt de Saint-Brès et de ses habitants.

Laurent Jaoul
Maire de Saint-Brès
Vice-président de Montpellier
Méditerranée Métropole

Souvenirs : Joseph Rodriguez, Conseiller municipal



13 juillet 2010, le Conseil des Ministres prononce la dissolution du Conseil municipal de Saint-Brès. Joseph Rodriguez s'engage sur la liste "Un nouveau départ pour Saint-Brès" conduite par Laurent Jaoul.



12 septembre 2010, Joseph Rodriguez est élu Conseiller municipal de Saint-Brès, à l'occasion d'une élection municipale partielle.



18 septembre 2010, Joseph Rodriguez, doyen du Conseil municipal, préside la première séance publique du Conseil municipal. Laurent Jaoul est élu Maire de Saint-Brès.



29 mars 2014, Joseph Rodriguez, doyen du Conseil municipal, remet pour le seconde fois, l'écharpe de premier magistrat à Laurent Jaoul, réélu Maire de Saint-Brès.



22 septembre 2018, Joseph Rodriguez lors de l'inauguration de la piscine Héraclès, aux côtés du Préfet de l'Hérault, de Philippe Saurel, Président de la Métropole et des membres du Conseil municipal de Saint-Brès.



19 décembre 2018, réunion du Conseil municipal. La dernière séance pour Joseph Rodriguez.

Cérémonie des vœux 2019

Le vendredi 11 janvier 2019, le Maire Laurent Jaoul a présenté ses vœux à la population.

À Saint-Brès, la Cérémonie des vœux est une tradition ! Pour ne pas y déroger, chaque Saint-Brésois a été invité à venir partager ce moment convivial, rencontrer l'équipe municipale, s'informer sur les grands projets et surtout célébrer ensemble la nouvelle année !



La Cérémonie des vœux de Saint-Brès a, une nouvelle fois, fait salle comble !

Les Saint-Brésois sont venus en nombre saluer le Maire et son équipe dans la salle polyvalente Gaston-Sabatier. De nombreuses personnalités leur ont fait l'honneur de leur présence, parmi lesquelles : Jean-Pierre Grand, Sénateur de l'Hérault, Ferdinand Jaoul, Conseiller régional, Yvon Pellet, Conseiller départemental et Maire de Saint-Geniès-des-Mourgues, Gilbert Pastor, Maire de Castries, Jean-Pierre Navas, Maire de Villetelle, Rabii Youssous, adjoint au Maire de Montpellier, Sandrine Dubois-Lambert, Conseillère municipale de Valergues, Eric Loustau, Consul de Monaco, Aurore Kichenin, 1^{ère} Dauphine de Miss Monde, Océane Garrido, Miss Petite Camargue 2018.



Des Présidents d'associations de Saint-Brès, des bénévoles du CCAS et de la bibliothèque municipale et des enseignants de l'école Jean-de-la-Fontaine sont également venus partager, avec les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes, ce moment unique de l'année, signe de convivialité et d'échanges. C'est un Maire heureux de voir ce grand rassemblement et un tel soutien, qui a présenté ses vœux à la population.

Le Maire et son épouse ont accueilli personnellement et chaleureusement chacun des invités à l'entrée de la salle. Les bises et poignées de mains échangées entre l'édile et ses administrés ont démarré en douceur cette cérémonie avant la prise de parole officielle.



Le Maire accueille les Saint-Brésois.



Présence de la gendarmerie de Castries.



Rétrospective des grands moments de 2018

Lors de son discours, Laurent Jaoul a renouvelé son engagement auprès des Saint-Brésois et pour les intérêts de la commune.

Le premier Magistrat est revenu sur l'année écoulée en évoquant les travaux effectués tels que les 20 nouvelles caméras de vidéo protection installées au niveau du rond-point de Verdun, du parking des écoles et du parcours santé, signe de la poursuite de la sécurisation de la commune et du maillage du territoire. Durant cette rétrospective, le Maire a également évoqué l'inauguration tant attendue de la piscine Héraclès, la vie associative dynamique, la programmation culturelle toujours plus riche et variée, ainsi que les nouveautés mises en place dans le secteur enfance et jeunesse telles que le logiciel de réservation en ligne pour les parents et l'ouverture estivale prolongée du Centre de loisirs.

L'édile est également revenu sur les moments forts qui ont marqué 2018, avec l'épisode neigeux qui a paralysé les grands axes routiers ou encore le centenaire de l'Armistice du 11 novembre célébré avec de nombreux Saint-Brésois.

© Dadou



Les perspectives d'avenir de Saint-Brès en 2019



Le Maire a ensuite évoqué les perspectives d'avenir pour Saint-Brès et ses habitants.

Parmi les grandes annonces de Laurent Jaoul : 0% de hausse des taux communaux pour la 4^{ème} année consécutive et le moratoire sur la réalisation de la ZAC 2 tant que la déviation RN113 ne sera pas gravée dans le marbre par les services de l'État.

Autre annonce importante, les grands travaux qui démarreront en 2019 : réhabilitation de l'avenue de Nîmes, de la place de la Ramade et de la déchetterie. Le Maire renouvelle sa volonté d'une politique culturelle de qualité accessible pour tous ainsi que son engagement dans les affaires sociales et la jeunesse.

L'édile a évoqué les tensions actuelles qui dominent notre pays avec le mouvement des gilets jaunes et a annoncé qu'il ne participerait pas au Grand Débat, mais laisserait à disposition de ses citoyens un cahier de doléances et la possibilité d'organiser des débats.

Laurent Jaoul a remercié l'ensemble des services municipaux, les élus du Conseil municipal et les élus du CMJ pour le travail fourni et leur investissement.

Il a bien évidemment conclu son discours en souhaitant une belle année à tous les Saint-Brésois et les personnes présentes dans la salle, en formulant le vœu que Saint-Brès réalise tous ses rêves.





LA PHRASE

« Ma politique est aux antipodes du bétonnage de masse et de l'asphyxie des communes. Ce que je souhaite c'est une qualité de vie et de ville pour les Saint-Brésois, qui passe par le développement des infrastructures routières. »

Laurent Jaoul
#VœuxSaintBrès2019



Parmi les personnalités, Monsieur le Consul de Monaco.



Dadou, le célèbre auteur des BD Nicollin.



Laurent Jaoul : " Avec la déviation de la RN 113, l'État veut nous rouler dans la farine ! "

Entretien avec le Maire, Vice-président de la Métropole de Montpellier

Annoncé en 2026 par le Préfet de l'Hérault, le projet de déviation de la RN 113 a provoqué la colère du Maire qui a décidé de geler le projet de la ZAC 2 de Cantausssel et la construction de 600 logements qui devaient être livrés en 2022 dans ce nouveau quartier.

Le projet de déviation de la RN 113 est encore retardé. Pourtant, ce dossier, vieux de près de 20 ans, est vital pour les communes de Saint-Brès, Baillargues, Saint-Geniès-des-Mourgues et Valergues. Il devait voir le jour en 2022, mais en ce début d'année, de nouvelles études sont relancées. Pierre Pouëssel, Préfet de l'Hérault, annonce une mise en service de la déviation en 2026... Et encore, dans le meilleur des cas.

LE PRÉFET VIENT DE VOUS ANNONCER UN REPORT DE LA DÉVIATION DE LA RN 113, QUEL EST VOTRE SENTIMENT ?

Laurent Jaoul : "Je suis en colère ! Avec mes collègues, Jean-Luc Meissonnier, Maire de Baillargues, Yvon Pellet, Maire de Saint-Geniès-des-Mourgues et Jean-Louis Bouscarain, Maire de Valergues, nous avons été invités par le Préfet à une énième réunion de concertation en début d'année. Le Préfet nous a annoncé que la déviation de la RN 113 ne serait pas livrée, dans le meilleur des cas, avant 2026. Pour les usagers, c'est inacceptable que ce projet soit repoussé."

POURQUOI UN TEL REPORT, À VOTRE AVIS ?

L.J. : "J'ai le sentiment depuis le début que l'on nous promène. Dans cette affaire, l'État veut nous rouler dans la farine. En 2015, le projet de déviation de la RN 113 était inscrit dans le Contrat de Plan État Région. L'année suivante, des études étaient menées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) afin de définir un tracé pour cette déviation. Au printemps 2017, lors d'une réunion en Préfecture avec les Maires et les collectivités concernées (Région, Département, Métropole de Montpellier, Agglomération du Pays de l'Or), les services de l'État nous ont présenté quatre variantes. Un consensus s'est dégagé sur l'une d'elles. Avec mes collègues Maires, nous souhaitons, et nous le souhaitons toujours, que cette déviation ne coûte pas un seul euro aux usagers qui l'emprunteront. Malgré quelques ajustements sur lesquels



En début d'année, les élus ont été reçus par le Préfet, pour une réunion de concertation.

nous étions en discussion, la variante retenue avait été présentée à la presse par les services de l'État. À l'époque, la déviation de la RN 113 était annoncée pour 2022."

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

L.J. : "Aujourd'hui, la donne a changé. Cette déviation n'a pas été inscrite dans le Projet d'Investissement Autoroutier (PIA) contrairement à ce qu'avaient envisagé le Président de la République François Hollande et son Premier Ministre Bernard Cazeneuve. Pourquoi n'a-t-elle pas été inscrite ? Je n'en ai aucune idée. Mais le projet a ensuite été mis en stand-by à l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2017. Le nouveau Ministre des Transports a mis plus d'un an avant de rouvrir le dossier. Cerise sur le gâteau, Coralie Dubost, notre nouvelle députée, n'a jamais travaillé avec les Maires concernés pour porter et défendre ce projet. Pourtant, la problématique de la RN 113 est l'un des enjeux les plus importants de notre territoire."

QUEL EST AUJOURD'HUI LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL ?

L.J. : "Nous sommes malheureusement confrontés à la lenteur administrative. Nous attendons désormais le



Prévue dans un premier temps pour accueillir 600 logements, la ZAC 2 a été bloquée par le Maire. Elle pourrait ne jamais voir le jour...

résultat des études confiées par l'État à Vinci Autoroutes. Hélas, nous allons entrer dans une période de réserve électorale, due aux élections européennes. Au cours de cette période, les préfets et les fonctionnaires de l'administration préfectorale et des autres services de l'État, ne doivent pas participer à des réunions avec les élus. Le dossier de concertation publique doit, en principe, être présenté aux maires des communes concernées au mois de juin, après l'élection des députés au parlement européen. Viendra ensuite le temps des procédures administratives qui prendra au minimum 24 mois (Procédure de Déclaration d'Utilité Publique ; arrêté de cessibilité et des acquisitions foncières ; déclaration de projet ; mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes concernées ; procédure d'autorisations environnementales ; volets Loi sur l'Eau ; volets habitats / faune / flore ; archéologie préventive), puis trois à quatre années supplémentaires pour les travaux de la déviation.

Une mise en service est donc annoncée par le Préfet, au mieux en 2026. Mais en cas de contentieux devant le

Conseil d'État, situation courante avec ce type de projet, cette déviation pourrait être repoussée aux calendes grecques."

QUELLE SOLUTION POUR ACCÉLÉRER LE PROCESSUS ?

L.J. : "Malheureusement, nous n'en avons pas, si ce n'est d'agir avec la plus grande fermeté pour stopper l'urbanisation galopante de nos communes ! Depuis plusieurs décennies, l'État met la charrue avant les bœufs en imposant aux maires la construction de logements. Mais le développement des infrastructures routières ne suit pas ! Nous allons terminer la dernière tranche de la ZAC 1, car nous avons des engagements et des obligations juridiques à respecter. Cette dernière tranche sera composée d'environ 80 maisons individuelles, de logements collectifs et d'une zone d'activité qui permettra d'accueillir un pôle paramédical et de l'artisanat. Ainsi, la ZAC 1 sera achevée dans sa globalité.

Concernant la ZAC 2, je ne délivrerai pas les permis de construire."

LA ZAC 2 EST-ELLE GELÉE ?

L.J. : "J'ai décidé de la stopper. Je ferai acter cette décision par le Conseil municipal, après le vote du budget. Les 600 logements qui étaient programmés sur les 25 hectares de la ZAC 2 ne verront donc pas le jour. Avec une moyenne de deux voitures par logement, ce sont 1200 voitures supplémentaires qui viendraient grossir le flux déjà trop important de véhicules qui circulent au quotidien sur la RN 113. L'accès à l'autoroute est saturé, on ne peut plus continuer à ce rythme. Ce n'est pas dans ma conception de l'aménagement du territoire de satisfaire les promoteurs avant de répondre au bien-être de mes concitoyens. Ce que je souhaite c'est une qualité de vie et de ville pour les Saint-Brésois."



Invité sur les ondes de France Bleu Hérault, Laurent Jaoul a dénoncé les délais inacceptables de la déviation.



PAROLE D'ÉLU JOËL CANTIE

Adjoint au Maire délégué à l'action sociale, à la famille et au handicap.
Vice-président du CCAS de Saint-Brès.

EN QUOI CONSISTE VOTRE DÉLÉGATION ?

La délégation que je porte est très vaste. Elle concerne le citoyen Saint-Brésois, de la naissance au décès, sur tous les besoins concernant chaque étape d'une vie. La commune de Saint-Brès est dotée d'une population éclectique, avec un panel large et donc un champ d'action varié. Il s'agit essentiellement d'un accompagnement du citoyen dans ses démarches administratives (handicap, retraite, logement, assistance scolaire, santé, etc.), sur l'emploi et sur ses problématiques sociales. Je travaille en constante collaboration avec les élus et les membres du CCAS de Saint-Brès, dont je porte la Vice-présidence.

QUELS SONT LES CHAMPS D'ACTION DE VOTRE DÉLÉGATION ?

Les affaires sociales se partagent en quatre grands axes.

Le guichet unique

Il s'agit d'une réelle volonté politique de l'équipe municipale suite à une forte demande des Saint-Brésois et au constat du manque d'information concernant les rouages des dossiers administratifs, des aides sociales, etc.

Le guichet unique propose donc un accompagnement social privilégié puisque j'entretiens un lien particulier avec les écoles, les bailleurs sociaux, les structures portées sur le handicap, qui me permet une réactivité et un traitement efficace des dossiers. Je travaille mon réseau au quotidien afin de répondre au mieux aux problématiques des citoyens.

La Banque alimentaire

Par le biais des bénévoles et des élus du CCAS, la Banque alimentaire collecte, gère et partage des denrées alimentaires pour aider les familles Saint-Brésoises dans le besoin. Elle est ouverte tous les lundis, toute l'année. Il s'agit d'une des seules structures à maintenir une ouverture annuelle, parce qu'avec mes collègues du Conseil municipal, nous considérons qu'une personne dans le besoin, l'est à tout moment de l'année.

La Banque alimentaire est ravitaillée par la grande collecte annuelle (denrées non périssables) qui se déroule le dernier week-end de novembre, et par la Mairie de Saint-Brès (produits frais et congelés) qui y consacre un budget conséquent.

Le logement

La commune est dotée de plusieurs logements, appartenant à différents bailleurs sociaux et attribués aux personnes dont les revenus ne permettent pas de couvrir les frais d'un logement classique. Mon rôle est d'accompagner les personnes potentiellement bénéficiaires dans la constitution de leur dossier et d'établir ensuite un registre référençant ces personnes afin d'informer les bailleurs sociaux des différentes situations. C'est pourquoi le lien avec chaque bailleur social est primordial.

Les aides financières

Il existe les aides financières exceptionnelles qui permettent de venir en aide en cas de gros coups durs à certains foyers ; et les aides financières ponctuelles pour des frais liés à la scolarité ou aux soins par exemple. Toutes ces aides sont attribuées sur dossier, en fonction du reste à vivre du foyer.

Les Séniors

Le CCAS permet aux personnes âgées d'accéder aux soins en résidences-foyers ou à domicile, mais également à différentes manifestations qu'il organise comme le repas des Aînés. Nous les aidons à constituer leur dossier d'Allocations Personnalisées d'Autonomie et facilitons le lien avec les associations d'aide à la personne. La commune est également attachée à aider les associations de Saint-Brès qui sont en lien direct avec nos Séniors.

En résumé, ma délégation "Action sociale" détermine les grandes lignes avec l'équipe municipale, et le CCAS les applique. C'est une délégation très soutenue par la politique portée par notre équipe et j'en suis très fier.

Grande collecte de la Banque alimentaire

La solidarité au rendez-vous !



Vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre 2018 s'est déroulée la collecte annuelle de la Banque alimentaire devant le magasin Lidl à Saint-Brès. Les bénévoles du CCAS, les élus de Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes étaient présents de 8h30 à 19h30 non-stop. Ils ont distribué des flyers à l'accueil du magasin sollicitant la générosité de chacun d'entre nous et réceptionné les dons à la sortie. Un grand merci pour leur travail !

Cette année, vous avez été très généreux, vos dons ont été très nombreux : un paquet de pâtes, un kilo de farine, une soupe, des chocolats pour les enfants... Tous ces petits riens ont fait beaucoup!

Nous avons collecté **1886 kg** de nourriture, soit près de 600 kg de plus que l'année dernière.

Toutes ces denrées sont stockées dans une salle municipale et distribuées tout au long de l'année à nos administrés les plus démunis.

Un très grand merci pour votre générosité !

Le Mammobile est passé le lundi 4 février à Saint-Brès Avenue de Nîmes (à côté du boulodrome)

Le Mammobile propose un examen pour le dépistage du cancer du sein des femmes de 50 à 74 ans. Pour le confort des personnes, l'emplacement a été modifié. Le Mammobile se situe désormais à côté du boulodrome Robert-Pigassou.

Si vous n'avez pas pu vous y rendre le lundi 4 février, vous trouverez le calendrier de passage dans les communes voisines sur : www.mammobile.com/calendrier



Marché de Noël solidaire au Centre de loisirs

Le traditionnel marché de Noël du Centre de loisirs a eu lieu courant décembre 2018. Cette année, les enfants ont confectionné des décorations de Noël pour composer leur étal.

L'équipe du Centre de loisirs a souhaité donner un coup de pouce à l'association Sourire à la vie, parrainée par Grand Corps Malade. Ainsi, tous les bénéfices seront reversés à cette association qui œuvre pour accompagner les

enfants malades, notamment atteints d'un cancer. Grâce à cette belle action et à la générosité des Saint-Brésois, le Centre de loisirs a pu faire un don de 329 €.

Touchée par la cause et par les missions menées par l'association Sourire à la vie, l'équipe du Centre de loisirs a proposé de réaliser des actions tout au long de l'année pour apporter un soutien financier.



Un grand projet d'action de solidarité auquel les enfants du centre de loisirs de St-Brès vont participer pour l'association « **SOURIRE A LA VIE** » !!



Le repas de Noël du Centre de loisirs

Pour ne pas déroger à la tradition, l'équipe du Centre de loisirs de Saint-Brès a organisé un repas de Noël pour les enfants des écoles de la commune, en présence du Maire Laurent Jaoul, Olivier Giraudeau, 1^{er} adjoint délégué à l'enfance et à la jeunesse, ainsi que des élus du Conseil municipal. C'est dans la salle polyvalente Gaston-Sabatier que les enfants ont pris place pour déguster leur repas, distraits par le magicien aux tours plus que surprenants !

Un bon moment pour les élèves avant de partir en vacances.





Noël à l'école maternelle Les Péquélet

Le vendredi 7 décembre 2018, Noël s'est invité à l'école maternelle de Saint-Brès. Chaque classe a rencontré le Père Noël dans un décor conçu par les parents d'élèves. Les petits Saint-Brésais ont pu prendre une photo avec le Père Noël et repartir avec leur chocolat. Un moment qui restera gravé dans la mémoire de chacun d'entre eux !



Le goûter de Noël de l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine

L'école Jean-de-la-Fontaine et les parents d'élèves ont organisé le traditionnel goûter de Noël. L'occasion de présenter les œuvres des enfants réalisées pour Noël et de partager un goûter proposé par les parents d'élèves. Le Maire Laurent Jaoul et les élus ont répondu à l'invitation et sont venus partager ce moment convivial !



Les nouveautés du Centre de loisirs

Nouvelles réglementations pour le Centre de loisirs

Deux réunions ont eu lieu ces dernières semaines, entre les familles, le Maire, Laurent Jaoul, Olivier Giraudeau, 1^{er} adjoint délégué à l'enfance et à la jeunesse et la directrice du centre, au cours desquelles les parents ont pu exposer leurs préoccupations. En réponse, l'équipe municipale de Saint-Brès, en concertation avec le Centre de loisirs, propose de nouvelles réglementations sur le logiciel de réservation et l'ouverture estivale.

Portail familles

Désormais, les parents peuvent

effectuer leurs réservations sur le Portail familles, jusqu'à 48h ouvrables à l'avance. Les réservations sont effectives depuis la rentrée, le lundi 7 janvier 2019.

Ouverture estivale

Le Centre de loisirs sera ouvert une semaine de plus au cours du mois d'août 2019, à la demande des parents.

Le centre sera donc fermé du 5 au 25 août inclus, permettant donc une ouverture de 6 semaines au lieu de 5 sur la période des grandes vacances scolaires.

Des nouveaux jeux pour le Centre de loisirs et l'école maternelle Les Péquélès

Un cadeau pour les petits Saint-Brésois !

Les élèves de l'école maternelle Les Péquélès ont pu découvrir un nouveau toboggan dans la cour de récréation. Cet espace de jeu a été installé pendant les vacances scolaires, au lendemain de Noël, pour que les enfants de l'école maternelle et du Centre de loisirs puissent le découvrir à leur retour de vacances !



Vacances d'hiver 2019

Le programme des vacances d'hiver promet d'être riche et varié pour nos jeunes Saint-Brésois !

La première semaine, les maternelles pourront jouer, créer, pâtisser autour de la thématique de l'espace et de ses planètes. Les plus grands redécouvriront les vieux métiers le matin, et plongeront dans l'univers de la fête foraine l'après-midi. Pour les ados, un programme sur-mesure est prévu pour la première semaine avec des sorties à Altissimo, un Xcape game ou encore le bowling.

La seconde semaine, les tout-petits voyageront dans un futur proche avec comme thématique les robots. Les plus grands navigueront entre les jeux de l'époque et les jeux télévisés. Les ados auront la chance de partir au ski avec leurs animateurs !

Tous les programmes sont disponibles sur : www.ville-saintbres.fr et sur le portail familles.



Inscription sur les listes électorales Ce qui change en 2019

La loi N° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 réforme intégralement les modalités de gestion et d'inscription sur les listes électorales à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il est prévu la création d'un répertoire électoral unique dont la tenue est confiée à l'I.N.S.E.E. Cette loi met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales qui sont dorénavant permanentes et extraites du répertoire électoral unique qui les centralise et en améliore la fiabilité. Cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en leur permettant de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin et en élargissant les modalités d'inscription. Pour cette année transitoire 2019, et pour les élections Européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **31 mars 2019**. (Circulaire ministérielle du 12-07-2018 et du 21-11-2018). De plus, la réforme a généralisé partout en France le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur demarches.interieur.gouv.fr.

Il est bien sûr toujours possible de suivre les démarches habituelles.

Les électeurs pourront dorénavant :

- S'ils ont moins de 26 ans, s'inscrire sur la liste électorale de la commune du domicile de leurs parents, même s'ils résident dans une autre commune.
- S'inscrire sur les listes électorales d'une commune dont ils sont contribuables depuis au moins deux ans.
- S'inscrire sur la liste électorale d'une commune s'ils sont gérants ou associés majoritaires ou uniques depuis au moins deux ans d'une société payant des impôts locaux dans cette commune.
- Vérifier, à partir de février 2019, sur www.service-public.fr, qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales et connaître leur bureau de vote.
- Les Français établis à l'étranger ne peuvent désormais plus être inscrits simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Nouveau !

Un futur pôle médical est en construction au niveau de la pharmacie de Saint-Brès. Dans ce cadre, de nouveaux praticiens s'installent sur la commune. Vous retrouverez dans la prochaine édition du Mag' tous les détails sur ce nouveau pôle. En attendant, retrouvez les praticiens déjà installés sur la commune et leurs coordonnées en page 28.

POUR L'ÉLECTION DE
Miss Petite Camargue
2019

À SAINT-BRÈS

**RECHERCHONS
CANDIDATES**

à partir de 1m70 - de 17 à 24 ans

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AU 07 68 51 10 36

Sous l'égide de
Miss France Organisation
www.misslanguedoc.fr

 Comité Miss Languedoc-Roussillon




SAMEDI 13 JUILLET



Jeannine Garcia, bibliothécaire de Saint-Brès, a fait valoir ses droits à la retraite

C'est en 1993 que Jeannine a fait ses premiers pas à la mairie de Saint-Brès pour occuper le poste d'agent d'accueil. Un poste dans lequel elle s'est impliquée, et qui lui a permis d'obtenir sa titularisation en 2001. Elle a tenu l'accueil pendant 24 ans, tant d'années à partager avec les Saint-Brésois, leurs joies, leurs peines, leurs projets. Puis en 2017, en tant que grande lectrice, c'est tout naturellement qu'elle a succédé à Elisabeth Marion à la bibliothèque municipale Rose-Salmeron. Au travers de ses lectures, de ses conseils, de son accueil, de ses idées, elle a su donner une belle dynamique à la bibliothèque. C'est avec une grande émotion que les élus de Saint-Brès et ses collègues ont célébré son départ à la retraite.



L'Atelier Petra célèbre ses 30 ans !

Rencontre avec Claudine Durand

Claudine Durand est la Présidente de l'Atelier Petra, installé à Saint-Brès, qui fêtera ses 30 ans cette année. L'artiste aux multiples facettes est arrivée en 1981 sur notre commune avec un bagage artistique déjà bien solide. Étudiante en arts plastiques à Montpellier, puis en arts appliqués à Paris, elle a également participé à des conférences sur l'Histoire de l'art au Musée du Louvre à Paris. Elle s'est ensuite formée à la sculpture et au modelage chez le sculpteur José Castell, et a participé à de nombreuses expositions collectives au Canada, à Los Angeles, à New York, dans la région parisienne et bien sûr dans le Sud de la France.

Après avoir posé ses valises à Saint-Brès, Claudine Durand a créé son atelier de sculpture et modelage en 1989, tout en poursuivant ses expositions. C'est en 1991 qu'elle est devenue une des figures

emblématiques Saint-Brésoises avec sa création : un escargot, devenu célèbre, puisqu'il a donné son nom au parc qui se situe à l'entrée de Saint-Brès. Impossible de le manquer !

L'Atelier Petra fait partie aujourd'hui des associations incontournables de Saint-Brès. Chaque séance proposée par Claudine Durand et ses animatrices fait carton plein et réunit à la fois des Saint-Brésois et des voisins des villes alentours.

Très impliquée dans la vie associative Saint-Brésoise, Claudine Durand participe, chaque année avec l'Atelier Petra, à la manifestation Un Printemps sous les Arbres en tant que bénévole et artiste. Elle a également créé une sculpture originale à l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui a fait sensation, notamment auprès du jeune public.

Techniques et pratiques

Claudine Durand utilise différentes techniques dans sa création. De la taille de pierre à la peinture, c'est sur la sculpture qu'elle travaille le plus son talent artistique.

Elle utilise du grès pour ses réalisations en terre qui sont soit enduites de terre sigillée (il s'agit d'une terre dont on ne garde que les particules fines pour un effet brillant et doux au toucher), soit traitées avec la technique du Raku nu (variante du Raku, qui est une technique d'émaillage développée dans le Japon du XVI^{ème} siècle).

Toujours curieuse et dans la perspective d'évoluer, Claudine Durand s'essaye à diverses techniques. Aujourd'hui, elle commence à utiliser le fer et crée des sculptures avec des matériaux de récupération. L'alliance de la céramique et du fer permet de contourner les problèmes techniques liés à la terre (fragilité).



Club de l'Âge d'Or

Le 25 Novembre 2018 a eu lieu dans la salle polyvalente de Saint-Brès le repas de Noël du Club de l'Âge d'Or. Plus de 70 Saint-Brésois ont répondu « présent » au repas dansant, avec toute la féerie de Noël. Les invités, tous plus bavards les uns que les autres, étaient heureux de se retrouver et de partager un repas digne des plus grands chefs. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance des années 70-80 animée par un orchestre, invitant les convives à fredonner les plus beaux succès. Cette journée s'est terminée sur une « danse de l'amitié ». Pour clôturer l'année 2018, le club a organisé le 20 décembre un loto gratuit avec un goûter gourmand et de très jolis lots.

Événements 2019 :

- Le Loto a repris ses activités le 10 janvier 2019
- La galette des Rois du Club le 17 janvier 2019
- L'Assemblée générale le 26 janvier 2019
- Repas de la Saint-Valentin le 14 février 2019

Nouveau ! Divers jeux de société et goûter tous les lundis de janvier à juin. En préparation et pour rester en forme, chaque semaine un cours de danse en ligne donné par un coach.

Rebonds

L'association Rebonds a organisé, comme chaque année, son Assemblée Générale le 24 novembre 2018. Après lecture du rapport moral, financier et d'activité, le nouveau Conseil d'Administration a été réélu :

Président : Patrick FAURE, trésorier : Dominique GURY, secrétaire : Nicole POIDEVIN

Toutes les activités de l'association ont repris depuis septembre : balades famille (hélas 2 annulées pour cause d'intempéries), atelier Yoga, atelier d'écriture, point écoute PARENTS/ENFANTS.

Vous pouvez suivre leur actualité sur la page Facebook et les joindre par mail : rebonds@hotmail.com, ou par tél : 06 03 97 10 71 ou 06 84 70 02 61.

Mini Boule

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'Assemblée Générale 2018 de la Mini Boule s'est déroulée le vendredi 14 décembre. Les présentations des bilans (financier, moral et sportif) ont confirmé la bonne santé de la Mini Boule.

Après respectivement 17 ans et 6 ans de bénévolat au sein de l'association, Christophe SABATIER et Sébastien BONNIÈRE nous ont fait part de leur démission du Bureau Directeur. L'équipe de la Mini Boule les remercie pour le travail qu'ils ont accompli. 2018 n'étant pas une année électorale, il n'a pas été procédé à leur remplacement. L'équipe du Bureau Directeur 2019 sera donc constituée de Maryvonne JAOUEN, Joël BEAUME, Jean BONNARIC, Patrick DOTTI, René DUMAS, Pierre LAURENT, Damien MARCHAND, Jean-Pierre PORTA, Daniel VITOU et Benoit VIVARES.

RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS 2019

Pour adhérer une première fois à la Mini Boule ou pour renouveler votre adhésion, 2 possibilités s'offrent à vous :

- La licence de la Fédération Française, dont le coût annuel est de 42 €, et vous permet de participer à l'ensemble des concours nationaux inscrits au calendrier officiel.

- La carte de membre de la Mini Boule, dont le coût annuel est de 31 €, et grâce à laquelle vous pourrez participer à l'ensemble de nos manifestations locales.

Vous pourrez vous inscrire tout au long de l'année, lors de nos concours en 3 parties organisés le samedi après-midi ou le vendredi lors des concours nocturnes d'avril à octobre. Les concours nocturnes débiteront le vendredi 19 avril 2019 à 21h30 (inscriptions dès 21h).



GR Saint-Brès



Génération-Zen

Les nouvelles découvertes nature et culture de Générations-Zen.

En septembre, après la délicieuse paëlla de Mimi, à l'Auberge Zen (qui a réuni 60 personnes) les activités n'ont pas manqué : danse, jeux de boules, de cartes, patrimoine...

Et, à la fin de ce mois, la première sortie a été proposée : une escapade-découverte du milieu naturel sauvage et des Cabanes de Lansargues. Marjolaine, guide nature, les a emmenés sur les chemins sauvages des marais, leur a raconté des histoires de plantes et d'oiseaux. Elle leur a ouvert les portes de "La Cabane des Joyeux" (ancienne cabane de chasseurs) pour une pause repas et un atelier artisanal de fabrication de bracelets en fibres végétales.

En octobre, une belle sortie culture au Cap d'Agde les attendait. Le matin, visite de l'aquarium (unique car alimenté en eau de mer),

spécialisé dans les coraux et le bouturage des coraux : échappée garantie dans un monde aquatique de rêves où les formes, les couleurs et les danses se mêlent pour un ballet magique. Le repas "Au Bout du Quai", au milieu des bateaux, a permis de reprendre pied avant d'aborder "Le Musée de l'Ephèbe et de l'Archéologie Sous-Marine" qui évoque les 2 500 ans d'histoire d'Agde, cité d'origine grecque.

Les visiteurs ont apprécié les collections exceptionnelles, fruits des découvertes réalisées ces 50 dernières années par des plongeurs amateurs et archéologues.

Les projets pour l'année 2019 sont multiples et variés :

Séance de ZEN DÔ IN (discipline japonaise), cinéma, musées de Lattes et de Lodève... et deux grandes sorties : la Dordogne, 3 jours en juin, et une escapade parisienne, croisière fluviale, 4 jours en octobre.

Saint-Brès a été présent au Championnat de France des Individuels de GRS qui a eu lieu à Chambéry les 19 et 20 janvier. Charlotte BEGAIN-CROQUISON, vice-championne de la région Occitanie, s'est présentée face aux meilleures Benjamines françaises de la catégorie Fédérale et a terminé 13^{ème} sur 40. Bravo !

Charlotte s'est qualifiée lors de la dernière compétition qui réunissait toutes les gymnastes d'Occitanie à la Grande-Motte les 15 et 16 décembre. Deux autres Saint-Brésoises ont gravi la 2^{ème} marche du podium : Margot TAILLEFER (Régionale Benjamine) et Alix GROLEAU (Régionale Cadette). Bravo aux 11 autres gymnastes du programme « Individuels » qui ont porté haut les couleurs de Saint-Brès tout au long de cette saison. Le club Expression accueillera la rencontre départementale des « Coupe Formation » le samedi 16 février : toutes les aides et tous les encouragements sont les bienvenus.

Notez aussi la date du 31 mars pour partager un moment de convivialité lors du loto annuel. A vos agendas !

Exposition Courbes et ellipses

L'exposition du Club Photo Passion 34 de Baillargues a fait salle comble lors de son vernissage le 19 octobre 2018. Les membres du club, les Saint-Brésois et leurs voisins ont pu découvrir cette exposition dans la belle salle Anduze, réunissant plusieurs photographes sous la thématique "Courbes et ellipses". L'exposition a suscité la curiosité avec ses photos originales et surprenantes.



La Métropole en Jeux

Cet événement, proposé par Montpellier Méditerranée Métropole, consiste à réunir des joueurs pour un après-midi convivial. Chaque année, la bibliothèque de Saint-Brès participe à cet événement et se procure des jeux de société en tout genre, pour les joueurs modérés, comme pour les plus grands challengers ! Le Centre de loisirs de Saint-Brès a amené nos jeunes joueurs Saint-Brésois. Un beau succès, puisque tous les recoins de la bibliothèque étaient occupés !



Le CMJ à la découverte des traditions

Une belle journée de partage avec les membres de l'association de chasse "La Saint-Hubert" et les élus du Conseil municipal des jeunes. Après l'opération de nettoyage de la Garrigue en mars dernier, les jeunes ont souhaité revoir les chasseurs pour échanger et découvrir leurs us et coutumes.



Concert : Écho des Cœurs

Le 30 novembre dernier, l'église de Saint-Brès a fait résonner les voix de la chorale de Lansargues Écho des Cœurs devant un public venu en nombre.

Le répertoire était très varié, allant de grands classiques comme "Freedom" à des chants moins connus, mais tout aussi émouvants comme "Bambali", un chant sénégalais.

La soirée a été appréciée de tous, car le concert s'est conclu par un tonnerre d'applaudissements.





Soirée Twist 60's - 70's



Avec la Compagnie Douce France

La soirée Cabaret est une tradition automnale à Saint-Brès. Cette année, vous êtes venus très nombreux pour assister au spectacle de la compagnie Douce France, sur le thème des années 60's et 70's.

La compagnie Douce France, composée de trois chanteurs et six danseuses, a enflammé la scène de la salle polyvalente Gaston-Sabatier le samedi 27 octobre 2018, avec un répertoire complet des années Twist. Des grands classiques du cinéma avec Grease, aux plus grandes voix avec Johnny Hallyday, France Gall ou encore Elvis, les convives ont fait

un voyage dans le temps pour se remémorer ou découvrir ces années douces et folles !

Les décors hauts en couleur et les tenues cousues dans les moindres détails ont donné une touche indélébile à cette superbe soirée.

Le public a applaudi longuement la troupe pour la qualité du spectacle, avec un grand sourire marqué sur chaque visage.

En seconde partie de soirée, un DJ a entraîné les spectateurs jusqu'au cœur de la nuit.





Saint-Brès s'illumine !

2^{ème} édition

Convivialité et festivité en cœur de Ville

La place de la Ramade s'est transformée le temps d'une soirée en place de Noël.

Le Maire Laurent Jaoul, les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes, ont accueilli les Saint-Brésois, venus très nombreux pour cette soirée festive !

Les élèves de l'école Jean-de-la-Fontaine ont entonné des chants de

Noël, accompagnés par une fanfare et leurs enseignants. Une prestation appréciée de tous.

Des petits chalets avec vin chaud, chocolat chaud, aligot, crêpes, marrons chauds, ont ravi les visiteurs. Toto le clown a confectionné des objets en tout genre avec ses ballons et la fanfare a joué les grands classiques de Noël. Tous les ingrédients étaient réunis pour lancer les illuminations de la Ville !

Des illuminations écologiques et économiques

Soucieuse des finances et des questions de l'environnement, l'équipe municipale a opté pour des illuminations composées de LED, qui permettent de réaliser 80% d'économie par rapport aux ampoules classiques, et une dépense énergétique moindre.

Un grand merci au BSBV, à l'association Saint-Brès Carnaval, au Sturgis brasserie et à l'école élémentaire !

Une place de la Ramade comble pour " Saint-Brès s'illumine ! " Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.





Fête d'hiver

Même si le Comité des fêtes a dû annuler la première soirée de la Fête d'hiver à cause des pluies automnales, celle-ci a quand même pu dérouler le reste de sa programmation.

Samedi 10 novembre, réveil matinal pour les coureurs inscrits à la course pédestre solidaire, organisée par les élus du Conseil municipal des jeunes. Près de 50 personnes ont enfilé le dossard pour la première édition de cette manifestation. Dès 8h30, les participants se sont retrouvés sur la place de la Ramade pour les inscriptions avant le top départ donné par le Maire avec le traditionnel coup de pistolet ! Les gagnants ont remporté des lots confectionnés par les commerçants de la commune.

Une course réussie et appréciée des participants. La journée s'est poursuivie par le festival d'abrivado avec les manades du Soleil, du Levant, Robert Michel et Lafont avant l'apéritif musical du Sturgis Brasserie. La Manade du Levant a proposé une encierro puis les deux bars de la commune ont organisé une soirée musicale et festive.

Le dimanche matin a réuni beaucoup de monde pour la commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre avant le traditionnel vin d'honneur dans la salle polyvalente Gaston-Sabatier. La fête de la Saint-Brice s'est terminée par le concours d'attrapâires avec la Manade Chaballier.

Exposition : Correspondances en temps de guerre (14-18)

À l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre, le Souvenir Français, en collaboration avec la bibliothèque municipale de Saint-Brès et Claudine Durand, a organisé une exposition "Correspondances en temps de guerre (14-18)". Les Saint-Brésais, en présence du Maire Laurent Jaoul, Ferdinand Jaoul, Conseiller régional et les élus de Saint-Brès, se sont réunis dans la salle polyvalente Gaston-Sabatier, à la veille de la fête d'hiver pour le vernissage. Un aparté émouvant pour rappeler les grands moments de l'Histoire. Les enfants de l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine ont été conviés pour visiter l'exposition, commentée par M. Gazay, membre du Souvenir Français.



Centenaire de l'Armistice du 11 novembre



Le Maire Laurent Jaoul avec l'ancien Maire Jean-Guy Nicolas, porte-drapeau.



Rassemblement sur la place de la Ramade sous le tintement des cloches de l'église pour célébrer le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 en présence du Maire Laurent Jaoul, Ferdinand Jaoul, Conseiller régional représentant Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, les élus du Conseil municipal de Saint-Brès, la Gendarmerie nationale et le Souvenir Français. Les enfants de l'école Jean-de-la-Fontaine et leurs enseignants ont également répondu présent pour célébrer ce centenaire. Les Saint-Brésois sont venus très nombreux pour cet événement majeur pour l'Histoire de notre pays et de l'Europe. Une place de la Ramade comble ! Le cortège, mené par le porte-drapeau et ancien Maire M. Nicolas, s'est dirigé vers le

Monument aux Morts sur lequel ont été déposées les gerbes. Laurent Jaoul a ensuite énoncé son allocution en hommage à ceux tombés pour la France, rappelant quel est le prix de notre paix. La cérémonie s'est clôturée par une minute de silence et la Marseillaise chantée par les enfants de Saint-Brès, accompagnés des enseignants et d'Aurélia Chacon, professeure de musique. Un moment émouvant et frissonnant partagé par tous.

Un vin d'honneur a ensuite été proposé aux convives, à la salle polyvalente Gaston-Sabatier, l'occasion de redécouvrir l'exposition "Correspondances en temps de guerre (14-18)" et les œuvres de Claudine Durand.

Salon artisanal

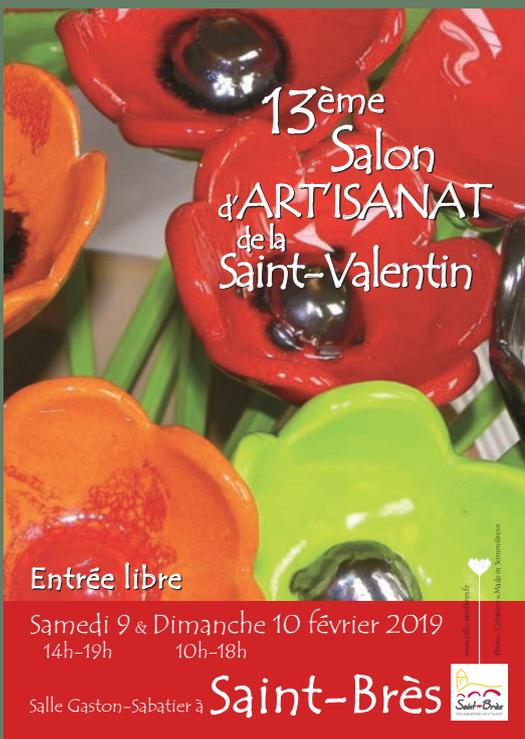
Le Salon de la Saint-Valentin

Entrée libre

Samedi 9 février de 14h à 19h
et dimanche 10 février de 10h à 18h
Salle polyvalente Gaston-Sabatier

Pour la fête des amoureux, le Salon d'Artisanat de la Saint-Valentin rassemble chaque année, pendant deux jours, plus de 40 créateurs de la région, reconnus pour leur savoir-faire et leur originalité. Des créateurs de diverses disciplines, des artisans travaillant toutes sortes de supports, jouant avec les formes et les matières. Les pièces exposées, uniques, façonnées dans le respect des traditions anciennes ou issues de technologies innovantes, ont en commun la passion et le talent des artistes.

Les visiteurs pourront découvrir un large choix d'idées cadeaux dans tous les domaines pour faire plaisir ou se faire plaisir, à l'occasion de cette fête incontournable.



Jeux

Loto du CCAS

Dimanche 3 mars

Salle polyvalente Gaston-Sabatier

Entrée libre

Le loto du CCAS est un rendez-vous incontournable pour les amateurs de loto. Le CCAS vous prépare de nombreux lots à remporter. À vous de jouer !

Nature

Une garrigue propre

Dimanche 24 mars | 8h30

Rendez-vous au stade de foot

Entrée libre

Le Conseil municipal des jeunes vous invite à participer au nettoyage de notre garrigue le dimanche 24 mars, dans un souci de protection de ce bel espace naturel de notre commune. Vous serez accueillis par un petit déjeuner sur-mesure, pour prendre des forces !

Tradition

Carnaval de Saint-Brès

Date à définir

Place de la Ramade

Entrée libre

Rendez-vous place de la Ramade avec votre plus beau déguisement ! La déambulation partira place de la Ramade, traversera la ville et se terminera au Boulodrome Robert-Pigassou pour le procès de Monsieur Carnaval. Le célèbre Carnaval de Saint-Brès sera composé de différentes bandes costumées accompagnées d'une troupe musicale.

Danse

Soirée dansante

Samedi 13 avril | 21h

Salle polyvalente Gaston-Sabatier

10 €

L'association Saint-Brès Carnaval organise une soirée dansante avec l'orchestre JP Sardi, l'occasion de se retrouver pour partager un moment festif et convivial ! Bar sur place, possibilité de réserver une table. Réservation auprès de Saint-Brès Carnaval.

Tradition

Chasse aux œufs

Lundi 22 avril | 10h30

Parc de l'Olivette

Entrée libre

Venez trouver les œufs cachés dans le parc ! Une animation ludique pour les enfants, qui gagneront le droit de manger leurs trouvailles !

Festival

Un Printemps sous les Arbres

Samedi 6 et dimanche 7 avril
Parc de l'Escargot

Nouvelle formule

Entrée libre

Le Printemps ravive les couleurs et fait éclore les fleurs ! Pour célébrer son arrivée, la commune de Saint-Brès organise un week-end culturel autour de l'environnement et de la nature.

Pour sa 7^{ème} édition, le festival change de formule !

Le festival ouvrira ses portes le samedi à 17h30 avec une conférence sur la thématique de l'environnement, et se poursuivra à 19h avec l'inauguration du festival et le vernissage du parcours artistique.

Dimanche 7 avril, le parc de l'Escargot se transformera pour accueillir pépiniéristes, artisans, ateliers, artistes, conférenciers, dont le célèbre Joël Avril, pour une journée printanière riche en activités.

Vous pourrez déambuler dans le parc à la découverte des bijoux faits main, des savons bio, des vins bio du terroir, de la bière artisanale, des créateurs (sculpture, ferronnerie...). Les enfants pourront participer à des ateliers, écouter des contes et goûter à des mets de qualité. Le tout dans le respect de l'environnement et la mise à l'honneur de la Nature.

Le programme complet bientôt disponible sur : unprintempssouslesarbres.fr

Vernissage

Parcours artistique

Samedi 6 avril | 19h
Salle Anduze

Le parcours artistique est une première pour le Printemps sous les Arbres. Une soirée inédite qui présentera les créations de trois artistes : Muriel Montesano, artiste peintre, Claudine Durand, sculptrice et Hélène Bonnet, créatrice de mondes imaginaires. Ce parcours artistique sera donc composé de trois salles avec trois ambiances différentes, pour inaugurer cette 7^{ème} édition.

Deux producteurs de vin seront également présents pour vous faire découvrir leurs produits, sur une ambiance musicale. Une soirée à ne pas manquer !



Théâtre

Panique chez Monique

Samedi 27 avril | 20h30

Salle polyvalente Gaston-Sabatier

7€

Une journée de la vie d'un petit bistrot de village. De l'ouverture à la fermeture, les clients entrent, boivent, parlent, chantent, sortent, re-rentrent, re-boivent et reparlent de plus belle. Ils composent une drôle de comédie musicale de boulevard tout public, arrosée de chansons cocasses, de personnages atypiques et de surprises décapantes. Un cantique de pensées frappées au coin du plaisir d'être ensemble, un verre de vin rouge à la main. Le génie populaire chante !





SANTÉ

MÉDECIN

Dr Sylvain LECORNET
16 impasse Saint-Bauzille
04 67 70 33 83

Dr Saleha FERROUDJ
04 67 66 51 97
(cabinet provisoire sur le parking de la pharmacie)

INFIRMIERS

Patricia ESTEVE
07 81 01 42 69

Danièle BRETIGNERE
04 67 70 81 37 / 06 17 64 47 64

Nathalie LLAURENS-AKHROUF
06 65 55 40 46

Geneviève MALAFOSSE
04 67 87 09 63 / 06 10 11 84 21

Sandrine THONIN
06 08 51 07 33

Mourad MEZINE
06 06 64 89 11

Sébastien KIEKENS, Yann COLIN,
Anusha SAMARAKOON
Rue des Arbousiers
06 27 35 48 80

SAGE-FEMME

Anaïs ARNOUX
06 84 42 46 61
anaïs.arnoux@hotmail.fr
(cabinet provisoire sur le parking de la pharmacie)

ORTHOPHONISTE

Emma SENEN
510 avenue de Nîmes
07 68 88 32 07

PODOLOGUE-PÉDICURE

Morgane TACHE
68 rue des Pinsons
04 67 03 35 97

VÉTÉRINAIRE CHIEN-CHAT-NAC

Dr Laëtitia MUS
6 rue du Versant
04 99 23 74 64

MATÉRIEL MÉDICAL

Amédis
Mr PAOLETTI
Avenue de Nîmes
04 67 52 60 87

SOPHROLOGUE

Stéphanie GOCH
06 09 32 41 46

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES ET OSTÉOPATHES

Sabine THIONNET et Monique BRIHAT
25 rue de l'Olivette
04 67 70 51 98

Julie VERRAES, Bénédicte BORDES, Thomas LENOIR et Jan BEDLEEM
333 avenue de Nîmes
04 34 40 40 38

Nicolas MARTIN et Cécile OLIVER
510 avenue de Nîmes
04 99 78 02 58

Cabinet MARTIN-PRIVAT-FERNANDEZ
6 place de la Ramade
06 78 53 07 50 - 06 07 03 76 45

PHARMACIE DE SAINT-BRÈS

rue du Versant
04 67 70 26 55



URGENCES

Pompiers	112 ou 18
Samu	15
Centre anti-poison	04 91 75 25 25
Caserne Pompiers Lunel	04 67 91 63 40
Gendarmerie de Castries	04 67 70 03 31
CHU de Montpellier	04 67 33 67 33
Urgences Gaz de France	0 810 333 034
Urgences Electricité ENEDIS	09 72 67 50 34
Urgences Régie des eaux	0 969 323 423



SOLIDARITÉS

SOS Femme Violence Conjugale	39 19
Enfance maltraitée	119
Sida info service	0 800 840 800
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	
Maill'âge de Castries	04 99 77 00 62
Réseau France Alzheimer	0 811 112 112



Correspondant Midi Libre
Manuel Azorin : 06 26 34 39 81

VOTRE MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi | De 9h à 12h et de 15h à 18h

Tél : 04 67 87 46 00 - contact@ville-saintbres.fr

www.ville-saintbres.fr



PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Tél : 04 67 87 46 00 - contact@ville-saintbres.fr

C.C.A.S.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 02 - ccas@ville-saintbres.fr

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h20 - Tél : 04 67 87 46 04

services.techniques@ville-saintbres.fr

Eclairage public communal : 0 800 39 18 48 (CITEOS)

Relever le numéro fixé sur le poteau puis composer le numéro vert.

SERVICE URBANISME

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 09 - urbanisme@ville-saintbres.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 03

police.municipale@ville-saintbres.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi de 16h30 à 19h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h

Tél : 04 67 40 79 71 - bibliotheque.municipale@ville-saintbres.fr

CENTRE DE LOISIRS

Accueil administratif : 17h15 à 18h30 - Tél : 04 67 16 23 15 - accueil.loisirs@ville-saintbres.fr

ESPACE JEUNESSE

Mardi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 40 79 73

espace.jeunesse@ville-saintbres.fr

VIE ASSOCIATIVE

service.associations@ville-saintbres.fr

SERVICE CULTUREL

Tél : 04 67 87 46 02 - service.culturel@ville-saintbres.fr

POSTE COMMUNALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30 excepté le mercredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Tél : 04 67 87 10 17

Pour toute demande de prêt de matériel ou de location de salle, le dossier est à retirer et à déposer à l'accueil de la Mairie. Toute demande adressée directement aux services techniques ne sera pas retenue. Merci de votre compréhension.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole Maternelle « Les Péquétets »	04 67 70 38 14
Ecole Primaire « Jean-de-La-Fontaine »	04 67 70 13 80
Collège « Le Béranger » (Baillargues)	04 67 70 13 51
Lycée « Louis Feuillade » (Lunel)	04 67 83 51 00

TRANSPORTS

TAM	04 67 22 87 87
Hérault Transport	04 34 888 999
SNCF-TER	0 800 31 31 31 (numéro vert)
Taxi Ludo	06 19 73 61 77



SERVICES MÉTROPOLITAINS

GUICHET UNIQUE EN MAIRIE

Un seul lieu pour les services communaux et métropolitains du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

DÉCHETTERIE - POINT PROPRETÉ

04 67 03 48 43
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h à 18h - Jeudi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 12h / 14h à 18h et dimanche : 9h à 12h30
Fermeture à 19h entre avril et septembre

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

RÉGIE DES EAUX MONTPELLIER 3M

ASSAINISSEMENT - AQUALTER (EX ALTEAU)

MÉDIATHÈQUE DE CASTRIES

Prendre rendez-vous sur : www.eservices.montpellier3m.fr
0 800 88 11 77 (numéro vert)
0 969 323 423 (7j/7 et 24h/24)
04 67 04 26 79
04 67 10 43 80



Séance du mercredi 19 décembre 2018

En ouverture de la séance publique du dernier Conseil municipal de 2018, le Maire Laurent Jaoul a fait observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attaque terroriste du célèbre Marché de Noël de Strasbourg, le mardi 11 décembre 2018.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, le Maire a annoncé un moratoire sur l'aménagement de la partie 2 de la ZAC Cantaussel tant que la déviation RN113 ne sera pas effective.

Laurent Jaoul : " *Je ne souhaite pas une urbanisation sans contrôle pour notre commune ! La RN113 est encombrée, l'accès à l'autoroute est saturé et le lien avec le territoire métropolitain en devient difficile. Si l'on construit de nouveaux logements sans réagir face à ces problématiques de mobilité et d'accessibilité, alors nous faisons passer les intérêts des promoteurs avant ceux des citoyens et c'est loin d'être ma volonté. La vision politique que je porte ne relève en aucun cas d'un bétonnage de Saint-Brès, ce que je souhaite c'est une qualité de vie et de ville pour les Saint-Brésois. C'est pourquoi, tant que la déviation de la RN113 ne sera pas envisagée concrètement avec de réels projets, je ne poursuivrai pas l'aménagement de cette partie de la ZAC Cantaussel.* "



ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV du 17/10/18
4. Compte-rendu de décision
5. Département de l'Aude : Subvention exceptionnelle
6. Souvenir Français : Subvention
7. Montpellier Méditerranée Métropole : Adoption des rapports sur le Prix et la Qualité des Services Publics de l'exercice 2017
8. Investissement 2019 : Autorisation des dépenses
9. Budget 2018 : Décision modificative 2018-3
10. CDG34 : Adhésion à la mission « délégué à la protection des données »
11. Motion de soutien aux Sapeurs-Pompiers de France
12. Dénomination de voirie : Quartier Cantaussel
13. Marché de Noël : Versement des fonds



Naissances

Rayan BERRAG le 21 novembre 2018

Maman Latifa BERRAG
Papa Yahya BERRAG

Adrien CHABERT-DESNOTS le 27 novembre 2018

Maman Cindy GUERRERO
Papa Romuald CHABERT-DESNOTS

Léo CATRICE le 5 décembre 2018

Maman Alexandra NANNINI
Papa Quentin CATRICE

Adam SERRADJ le 20 décembre 2018

Maman Nawal SERRADJ

Naya SANTIAGO CHEBILI le 20 décembre 2018

Maman Gaëlle SANTIAGO
Papa Hakim CHEBILI

Inaya JACQUET le 2 janvier 2019

Maman Bartta BEN AMAR
Papa François JACQUET

Lucas LEGENDRE le 19 janvier 2019

Maman Cécile DINH
Maxime LEGENDRE



C'est à son domicile, à Saint-Brès, que Lucas LEGENDRE a vu le jour, le 19 janvier 2019. Le bébé se porte très bien et la maman aussi. Après l'accouchement à domicile, le petit Lucas et sa maman ont été emmenés à la clinique. Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons nos sincères félicitations aux parents !

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et souhaitons une belle vie aux enfants.

Mariage

Aurélia LANDAIS et Marie CHABASSUT

le 27 décembre 2018

Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariées.

Décès

Gilles VALO (53 ans)

Divorcé de Nathalie GUIGNOT
le 15 octobre 2018

Rahim DJAË (5 semaines)

le 27 octobre 2018

Christel ROYO (48 ans)

le 8 novembre 2018

Danielle DELFOUR (72 ans)

Veuve Paul FAURE
le 8 décembre 2018

Pierre TIGÉ (70 ans)

veuf Mireille CHAMPION
le 13 décembre 2018

Chantal ANDRE (67 ans)

Veuve Michel GAUZE
le 16 décembre 2018

Rachid HACHIMI (48 ans)

Pacsé avec Georges SARRAUTE dit MONVOISIN
le 30 décembre 2018

Joseph RODRIGUEZ (75 ans)

le 23 janvier 2019

Anne et Laurent, les enfants de Joseph Rodriguez, et Josianne, sa compagne, tiennent à remercier chacune des personnes qui leur ont apporté tout leur soutien pour traverser cette douloureuse épreuve.

Nous partageons la peine des familles et nous leur adressons nos sincères condoléances.



" STOP ! Pas de permis de construire sur la ZAC 2 sans la déviation de la RN 113 ! " *Laurent Jaoul , Maire de Saint-Brès*